

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 08698
Numéro SIREN : 838 605 186
Nom ou dénomination : 451F

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2019 sous le numéro de dépôt 30356

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 13-03-2019

N° DE DEPOT : 2019R030356

N° GESTION : 2018B08698

N° SIREN : 838605186

DENOMINATION : 451F

ADRESSE : 40 rue du Colisée 75008 Paris

DATE D'ACTE : 01-12-2018

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de président

451F
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 40, rue du Colisée 75008 PARIS
Société en cours d'immatriculation au RCS de PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{er} DECEMBRE 2018**

L'an 2018
Le 1^{er} Décembre
A 14 Heures

Les associés de la Société 451F, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 40, rue du Colisée, 75008 PARIS sur convocation de la Présidente.

Sont présents :

Madame Célie Colardelle-Gambin,
Monsieur Alexandre Zuili,
Monsieur Jacky Ling.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital social.

Tous les associés étant présents l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Alexandre ZUILI est désigné en tant que Président de l'Assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Madame Célie Colardelle-Gambin de ses fonctions de Présidente,
- Nomination de Monsieur Alexandre Zuili en tant que Président,
- Nomination de Monsieur Jacky Ling en tant que Directeur Général, et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Célie Colardelle-Gambin en qualité de Président de la Société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de Président de la Société et sans limitation de durée :

Monsieur Alexandre Zuili, associé,
Né le 27 Novembre 1989 à Paris (75),
De nationalité française,
Demeurant 10 rue Paul Bert – 92800 Puteaux

Il est précisé que le Président nommé ce jour ne sera pas rémunéré au cours de son mandat, sauf décisions des associés. Il pourra en outre être remboursé de ses frais sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Alexandre Zuili remercie l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui marquer, accepte les fonctions de Président et confirme qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de Directeur Général de la Société et sans limitation de durée :

Monsieur Jacky Ling, associé,
Né le 10 Janvier 1988 à Paris (75),
De nationalité française,
Demeurant 813 avenue Général Leclerc – 92100 Boulogne Billancourt

Il est précisé que le Directeur Général nommé ce jour ne sera pas rémunéré au cours de son mandat, sauf décisions des associés. Il pourra en outre être remboursé de ses frais sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jacky Ling remercie l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui marquer, accepte les fonctions de Directeur Général et confirme qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associés.

Alexandre ZUILI

Célie COLARDELLE-GAMBIN



Jacky LING